

Bâtiment dédié à la jeunesse et plateau multisport : inauguration

L'inauguration officielle du bâtiment dédié à la jeunesse et du plateau multisport s'est déroulée le samedi 26 novembre. *"Je suis fier et honoré de livrer ces nouvelles structures à la population hallennoise, plus particulièrement les enfants et les jeunes, et d'affirmer ainsi notre souhait de faire de notre commune une ville où chacun trouve sa place et se sente bien."* C'est par cette phrase que le maire, André Pau, a débuté son discours inaugural. Auparavant, il a accueilli les officiels pour couper le ruban tricolore et dévoiler la plaque.



De gauche à droite : Olivier Jacob, secrétaire général de la Préfecture et sous-préfet de l'arrondissement de Lille, **Dany Wattebled**, conseiller départemental délégué au sport et vice-président au sport à la MEL, **Karine Charbonnier**, vice-présidente du Conseil régional, **Marc Delcourt**, PDG de Nexity et **André Pau**.



Le Maire a ensuite dirigé la visite du site en compagnie de l'architecte Christophe Louchart, de plusieurs maires de communes voisines et des invités.



Il a ensuite évoqué l'augmentation sensible du nombre d'habitants d'ici 2020 avec la construction de nouveaux logements, notamment sur l'éco-quartier « La Porte des Weppes ». *"Je rappelle que par Arrêté du 7 septembre 2016 du Ministère du logement et de l'habitat durable, Hallennes a obtenu une subvention de 22 704 € au titre de l'aide aux communes participant à l'effort de construction de logements. Cette subvention distingue en France, toute modestie mise à part, les maires bâtisseurs."* Mais il ne suffit pas de construire, il faut également accueillir, et ce dans les meilleures conditions.

La municipalité a donc assuré l'avenir en construisant ce nouveau bâtiment de 1 074 m² (dont 461 m² pour le restaurant scolaire). Le Maire a rappelé son montant, 2 200 000 € TTC, et son financement assuré par une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de 213 000 €, une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 50 000 € et une participation du promoteur Nexity de 200 000 €. Le reste par emprunt de la commune. *"Dans le même temps, et de façon cohérente, nous avons aménagé un plateau multisport sur le même site. Son coût est de 51 840 €, financé à hauteur de 54 % par des subventions de la MEL et du Conseil départemental, le solde étant couvert par autofinancement de la commune pour 23 880 €."*

André Pau a également fait remarquer que cette opération de près de 2 300 000 € aura mobilisé et donné du travail à 11 entreprises ou artisans durant un an de chantier. *"Il nous faut continuer d'investir à la fois pour assurer un service public toujours meilleur pour notre population, mais aussi pour assurer la pérennité de nos entreprises."*

Enfin, il a remercié tout particulièrement son 1^{er} adjoint chargé des travaux communaux, Jean-Claude Deflandre, Jean-Marc Lecompte qui l'a secondé et Dider Proisy, responsable du service technique, pour leur travail et leur grande implication. *"Je tiens à saluer le travail du cabinet Christophe Louchart et de toutes les entreprises qui ont contribué à ces réalisations. Je tiens à féliciter notre personnel communal,*

tout confondu, qui s'est approprié avec enthousiasme ces nouveaux locaux et fera en sorte, j'en suis persuadé, de les faire vivre au mieux dans l'intérêt de notre jeunesse."

